

## La place des femmes dans le débat politique à travers les médias à Kisangani en République Démocratique du Congo

Carine CHELO KIZAI\*

### Abstract

*This article demonstrates the discrimination with regard to the women-journalists in the animation of the political broadcasts to the radio and to the television in Kisangani in Democratic Republic of Congo. This discrimination is not founded on objective criterias. In spite of their expertise, their elevated level of instruction, their seniority, the women have not more responsibility to enliven the political broadcasts merely because of their femininity. The persons responsible of the media prefer without valid reason, to give to the women of the broadcasts of cultural, sanitary and educational nature. The political broadcasts having remained a sort of private property of the men.*

### Résumé

*Cet article démontre la discrimination à l'égard des femmes-journalistes dans l'animation des débats politiques à la radio et à la télévision à Kisangani en République Démocratique du Congo. Cette discrimination n'est pas fondée sur des critères objectifs. Malgré leur compétence, leur niveau élevé d'instruction, leur ancienneté, les femmes ne sont pas responsabilisées pour animer les débats politiques simplement à cause de leur féminité. Les responsables des médias préfèrent sans raison valable, donner aux femmes des émissions à caractère culturel, sanitaire et éducatif. Les débats politiques étant restés une sorte de propriété privée des hommes.*

Date of Submission: 10-10-2020

Date of Acceptance: 26-10-2020

### I. Introduction

La lutte pour la jouissance par les femmes de leurs droits et la reconnaissance de leurs capacités par les hommes est une grande préoccupation en Afrique en général et dans la société congolaise en particulier. Malgré leurs mérites, les femmes sont très souvent victimes des injustices en milieu professionnel, simplement à cause de leur féminité<sup>1</sup>.

C'est le cas pour l'animation des débats politiques à la radio et à la télévision à Kisangani en RDC. Très peu de femmes journalistes sont responsabilisées pour une telle tâche. Pourtant elles sont nombreuses et ont des compétences. Pour preuve, la plupart des présentateurs vedettes des informations à la télévision en RDC sont des femmes. Par voie de conséquence, leur mise à l'écart pour les débats politiques frise une sorte de marginalisation. Cette marginalisation crée des frustrations qui poussent les femmes journalistes à estimer que leurs chances de promotion et d'épanouissement sont réduites en milieu professionnel quand-bien même elles ont des atouts<sup>2</sup>.

Pourquoi les femmes ne sont-elles pas responsabilisées pour animer les débats politiques à travers les médias audiovisuels à Kisangani au même titre que les hommes ? Sont-elles absentes, incompétentes, moins instruites, moins anciennes, moins expérimentées que les hommes ? Ce papier tente de trouver une explication à cette sanction négative infligée aux femmes journalistes à Kisangani, chef lieu de la province de la Tshopo, la plus vaste de la RDC.

Pour y parvenir, nous analysons les renseignements obtenus à l'issue de nos entretiens avec les journalistes, parmi lesquels figurent certains responsables des radios et télévisions fonctionnant à Kisangani. Au total, cinquante journalistes ont été interrogés pour nous permettre de comprendre les motivations profondes de l'exclusion des femmes dans l'animation des débats politiques tant dans les médias publics que privés à Kisangani.

Hormis les informations d'ordre général sur le sujet, cet article comprend essentiellement deux grands points : la présentation des données d'enquête et la discussion des résultats.

\*Carine CHELO KIZAI est Assistante à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université de Kisangani en République Démocratique du Congo.

<sup>1</sup>Damas Esole Kesole, *Parité Femme-Homme dans les médias audiovisuels de Kisangani : analyse factorielle des inhibitions*, Thèse de doctorat inédite en Sociologie, Université de Kisangani, 2020, p 228.

<sup>2</sup>Idem.p235.

## II. Présentation Des Donnes D'enquete

Huit variables ont été mis en contribution dans la collecter des données. Notamment : âge, sexe, institution formatrice, niveau d'étude, média où les enquêtés sont choisis, ancienneté des journalistes, état matrimonial, ancienneté moyenne des enquêtés.

**Tableau 1 : Variable âge**

Age	Fréquence	Pourcentage
29 – 30	7	14
31 – 35	9	18
36 – 40	7	14
41 – 45	8	16
46 – 50	9	18
51 – 55	5	10
56 – 60	3	6
61 – 65	2	4
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Sept enquêtés, soit 14% de notre échantillon ont l'âge variant entre 29 et 30 ans ; 9 enquêtés soit 18% ont l'âge compris entre 31 et 35 ans ; 7 autres soit 14% entre 36 et 40 ans. Nous avons 8 personnes soit 16% situées dans la tranche d'âge de 41 à 45 ans ; 9 soit 18% entre 46 et 50 ans ; 5 sujets soit 10% sont âgés de 51 à 55 ans. L'âge de 3 enquêtés soit 6% est compris entre 56 à 60 ans et enfin 2 enquêtés soit 4% sont dans l'intervalle d'âge de 61 à 65 ans.

**Tableau 2 : Variable sexe**

Age	Fréquence	Pourcentage
Masculin	20	40
Féminin	30	60
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Sur 50 enquêtés, nous avons interrogé 20 hommes représentant 40% de notre échantillon et 30 femmes, soit 60%.

**Tableau 3 : Variable institution formatrice**

Etablissement	Fréquence	Pourcentage
Universitaire	39	78
Supérieur	06	12
Humanités	05	10
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Trente neuf personnes interrogées au cours de notre enquête ont suivi leur formation à l'université (78%) ; six ont entrepris les études au sein des instituts supérieurs (12%) et cinq soit 10% se sont arrêtées aux humanités et n'ont pas franchi le niveau supérieur ou universitaire.

**Tableau 4 : Variable niveau d'étude**

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Licencié	29	58
Gradué	15	30
D6	06	12
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Sur 50 enquêtés, 29 soit, 58% ont des diplômes de licence délivrés par les universités ; 15 enquêtés soit 30% ont obtenus les titres de gradués ; enfin, 6 enquêtés soit 12% sont détenteurs d'un diplôme d'Etat qui sanctionne la fin d'études secondaires en RDC.

**Tableau 5 : Choix des enquêtés par média**

Média	Fréquence	Pourcentage
OPD	02	04
RFO	03	06
RFM TV	06	12
RTA	10	20
RTNC	15	30
CCTV/RALIK	05	10

CANAL ORIENT	03	06
RTK	03	06
RTNB	03	06
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Sur 50 journalistes interrogées, 2 sont d'OPED-FM ; 3 de la radio universitaire RFO ; 6 de la RFM TV ; 10 de la RTA ; 15 de la RTNC ; 5 de CCTV / RALIK ; 3 de CANAL ORIENT ; 3 de la RTK et enfin 3 de la RTNB.

**Tableau 6 : Variable Ancienneté des journalistes**

Ancienneté	Fréquence	Pourcentage
8 – 10 ans	15	30
11 – 15 ans	06	12
16 – 20 ans	10	20
21 – 25 ans	09	18
26 – 30 ans	10	20
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Sur 50 enquêtés (soit 100% de notre échantillon), 15 enquêtés soit 30% de notre échantillon dont l'ancienneté varie entre 8 et 10 ans, 6 enquêtés soit 12% de notre échantillon dont l'ancienneté varie entre 11 et 15 ans ; mais aussi 10 enquêtés soit 20% de notre échantillon dont l'ancienneté varie entre 16 et 20 ans, aussi 9 enquêtés soit 18% de notre échantillon dont l'ancienneté varie entre 21 et 25 ans et enfin, 10 enquêtés soit 20% de notre échantillon dont l'ancienneté varie entre 26 et 30 ans.

**Tableau 7 : Etat matrimonial**

Situation	Fréquence	Pourcentage
Marié	38	76
Célibataire	12	24
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

La grande majorité des femmes qui travaillent dans les médias à Kisangani sont mariées (76%). Les célibataires représentent 24%.

**Tableau 8 : Ancienneté moyenne des journalistes**

Age	Média	Fréquence	Xi	Fxi	Pourcentage
45 – 49	RTNC	08	41	328	28,5
40 – 44	RTA	04	36	144	14,2
35 – 39	CCTV/RALIK	04	31	124	14,2
30 – 34	CANAL ORIENT	02	26	52	7,1
25 – 29	RTK	02	21	42	7,1
20 – 24	RTNB	02	16	32	7,1
15 – 19	RFO	02	11	22	7,1
10 – 14	RFM TV	02	06	12	7,1
5 – 9	OPED	02	01	02	7,1
<b>Total</b>		<b>28</b>		<b>758</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

La moyenne d'ancienneté des journalistes de 9 médias publics et privés interrogés à Kisangani est de plus ou moins 27 ans. Il s'agit des journalistes qui animent des émissions de débat politique et de débat de société.

### III. Les Resultats

**Tableau 9 : Nombre de Femmes -journalistes à Kisangani**

N°	Média	Nombre	Niveau d'Etude
01	RTNC	42	Universitaire
02	RFM TV	05	Diplômé d'Etat
03	RTA	04	Universitaire
04	OPED	02	Universitaire
05	CANAL ORIENT	03	Universitaire
06	RFO	04	Universitaire
07	MWANGAZA	03	Universitaire
08	CCTV/RALIK	04	Diplômé d'Etat
09	RTK	02	Universitaire
10	RTNB	05	Universitaire

Source : l'auteur.

Les femmes des médias à Kisangani sont en majorité instruites. Les moins instruites ont fini l'école secondaire alors que les autres possèdent un diplôme du niveau supérieur et universitaire.

**Tableau 9 : Emissions de débat politique**

N°	Média	Emission	Animateur	Sexe
1	RTNC	Il est temps	Max César Lokate	M
		Questions de société	Thérèse Bongundja	F
		Congo mon pays	Jean Stany Bilanga	M
2	RFM TV	Focus	Jean Claude Fundi	M
3	RTA	Point de vue	Alexis Blingi	M
4	OPED	Environnement et Nous	Florentin Ngandu	M
5	CANAL ORIENT	Zonap	Prosper Mokili	M
6	RFO	Forum de l'orient	Laurent Kangisa	M
7	MWANGAZA	Fungola miso	Alfred Molima	M
8	CCTV/RALIK	Ça sonne	Jery Lombo	M
9	RTK	Débat citoyen	Séraphin Tumilali	M

Source : l'auteur.

Sur 11 émissions de débat politique et de débat de société à Kisangani, 1 soit 9% est confiée à une femme, contre 9, soit 91%, animées par les hommes.

**Tableau 10 : Nombre réduit des femmes animatrices des débats**

Raisons	Fréquence	Pourcentage
▪ Absence de formation à l'animation des débats politiques	11	22
▪ Sous estimation des arguments des femmes	09	18
▪ Manipulation par les hommes politiques	10	20
▪ Désintéressement des femmes à la politique	10	20
▪ Faible responsabilisation des femmes aux questions liées à la politique	10	20
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Pour les enquêtés, cinq raisons principales justifient l'exclusion des femmes dans l'animation des débats politiques à travers les médias audiovisuels de Kisangani. Il s'agit de l'absence des femmes formées pour animer les débats, le désintéressement de certaines femmes aux questions politiques et la faible responsabilisation des femmes par les gestionnaires des médias.

**Tableau 11. Pour responsabiliser les femmes à l'animation des débats politiques**

Réponse	Fréquence	Pourcentage
▪ Motiver les femmes à animer les débats politiques	12	24
▪ Estime de soi et manifestation de l'intérêt des femmes à l'animation des émissions sur des questions politiques	14	28
▪ Encouragement et stimulation des femmes au service	7	14
▪ Sensibilisation des femmes par les responsables des médias	10	20
▪ Rendre les documents et matériels disponibles aux femmes	7	14
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

Source : l'auteur.

Pour responsabiliser les femmes à l'animation des débats politiques, les enquêtés pensent qu'il faut faire intervenir les cinq éléments ci-après : motiver les femmes à animer les débats politiques, muser sur l'estime de soi et la manifestation de l'intérêt des femmes à l'animation des émissions sur des questions politiques, l'encouragement et stimulation des femmes au service de média, la sensibilisation des femmes par les responsables des médias et leur rendre les documents et matériels de travail disponibles.

#### IV. Discussion Des Resultats

Sur un échantillon de onze émissions de débat politique et de débat de société organisées à travers les médias audiovisuels à Kisangani, seule une (9%) est confiée à une femme. Il s'agit de l'émission "Question de société", animée par Thérèse Bongundja à la RTNC. Dix émissions sur onze soit 91% sont animées par les hommes. Les principales raisons évoquées pour justifier cet écart sont : le manque de formation des femmes à l'animation des débats, leur désintéressement aux questions politiques et la sous-estimation des arguments des femmes par leurs confrères et par les gestionnaires des médias.

De ce qui précède, il apparaît que la mise à l'écart ou mieux la sous-estimation des capacités des femmes à produire un travail de qualité à travers les médias s'est confirmée à l'issue de cette enquête. Les raisons

évoquées ne semblent pas convaincantes. Damas Esole a raison lorsqu'il soutient que, la parité femme-homme n'existe pas dans les médias audio-visuels de Kisangani. La marginalisation professionnelle des femmes se traduit par la distribution inégale des rôles dans la production et la diffusion des informations. Le milieu médiatique de Kisangani, poursuit-il, a créé un environnement qui ne permet pas d'offrir des chances égales aux journalistes de deux sexes.

Si l'on considère que les questions politiques et judiciaires occupent la première position dans les programmes radio - télévisés à Kisangani, l'exclusion des femmes confirme l'existence des clichés sexistes<sup>3</sup> au sein des médias en RDC. Pourtant, la constitution de la RDC favorise le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. En effet, les lois congolaises donnent théoriquement droit aussi bien à l'homme qu'à la femme pour entrer dans la sphère de prise de décision, mais dans la pratique, la réalité est différente. Les femmes elles-mêmes ne jouissent pas suffisamment des avantages qui leurs sont accordés par les lois<sup>4</sup>. Certes, il existe des hommes qui interdisent à leurs femmes de faire la politique ou de s'intéresser aux questions politiques ; et même lorsqu'elles travaillent, leurs collègues hommes, surtout les chefs, ne leur donnent pas l'occasion de s'épanouir et de gravir de façon aisée tous les échelons de la vie professionnelle au même titre que les hommes, même si elles ont la compétence<sup>5</sup>.

L'attitude et la perception des femmes face à l'activité politique en RDC avaient déjà fait l'objet d'une étude menée par la Fondation Konrad Adenauer en 2019<sup>6</sup>. Parmi ces attitudes on trouve les pesanteurs culturelles (dans les différentes cultures en RDC, les femmes sont souvent en arrière-plan pour jouer le rôle de conseillère dans l'ombre), la légèreté dans le comportement de la femme politique (accepter de courir avec le mari d'autrui), le refus de la femme d'être dirigée par une autre femme, etc.<sup>7</sup>

Dans le même ordre d'idée : « Quelle place les médias font-ils aux femmes ? » était également une question ayant préoccupé la Fondation Hironnelle qui défend un journalisme indépendant et équitable dans le monde. Cette fondation avait constaté de même en 2019, que les « les médias de tous les pays continuent de refléter essentiellement un monde d'hommes »<sup>8</sup>. Le rapport de monitoring global des médias que présente cette institution tous les cinq ans sur la place occupée par les femmes dans les médias, ne recense que de très légères avancées entre 1995 et 2015. A l'échelle mondiale, seuls 37% des articles, reportages de télévision ou de radio sont signés par les femmes. Seuls 24% de ces nouvelles mentionnent ou donnent la parole à une femme. A peine 20% des experts interrogés dans les médias sont des expertes<sup>9</sup>. La moitié féminine de l'humanité reste donc largement sous-représentée dans les médias et c'est encore plus vrai en Afrique.

Les résultats de ces grandes études menées par nos prédécesseurs aux échelles supérieures (au monde et à Kinshasa, Capitale de la RDC) corroborent avec ceux de notre étude, menée au niveau plus local, dans la ville de Kisangani en Province de la Tshopo en RDC. Notre étude appuie ces résultats antérieurs et confirme l'exclusion des femmes dans les débats politiques à travers les médias (seuls 9% des émissions ou des débats politique et de société sont accordés aux femmes à Kisangani).

## V. Conclusion

Notre étude réalisée auprès des journalistes de la radiotélévision publique et privée à Kisangani en république démocratique du Congo, révèle que la place des femmes dans le débat politique à travers les médias à Kisangani est minime. Nombreuses d'entre ces femmes s'occupent des émissions en caractères éducatif, culturel, social que celles de débat politique. Nous devons en outre rappeler que Kisangani n'est pas la seule ville qui connaît cette marginalisation des femmes dans les médias. C'est une affaire mondiale, comme l'a révélée le rapport de la Fondation Hironnelle, qu'« en théorie, cela fait pourtant vingt cinq ans que la planète s'est mobilisée sur le sujet. Dès 1995 à Beijing, les Nations-Unies ont adopté un programme d'action pour l'autonomisation des femmes en douze chapitres, dont l'un consacré aux médias »<sup>10</sup>.

Notre suggestion dans cette lutte et ce plaidoyer en cours d'évolution dans le monde en général et à Kisangani en particulier, c'est d'encourager les femmes dans l'entrepreneuriat médiatique, pour avoir également la

<sup>3</sup>Lire la Loi n°15/013 du 1 août 2015 portant modalité d'application des droits de la femme et de la parité publiée dans, *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, n°16, du 15 août 2015, p 10.

<sup>4</sup>B. Chelo, *Femme et Homme : le vivre ensemble*, Ed. Butrad, Kinshasa, 2016, pp 18-19.

<sup>5</sup>*Idem*, p 19.

<sup>6</sup> Fondation Konrad Adenauer, *La Participation politique des femmes en République Démocratique du Congo Une enquête auprès des femmes politiques congolaises de Kinshasa*, MÉDIASPAUL - Kinshasa – 2019. Disponible sur [www.hironnelle.org](http://www.hironnelle.org), consulté le 12 octobre 2020, pp. 87-92.

<sup>7</sup>*Idem*.

<sup>8</sup>Fondation Hironnelle, *Médias: Le temps des femmes*, Rapport 2015 du Global Media Monitoring Project, N°3 juillet 2019. Disponible sur [www.hironnelle.org](http://www.hironnelle.org), consulté le 12 octobre 2020, p.1.

<sup>9</sup>*Idem*.

<sup>10</sup>*Ibidem*.

mainmise dans la politique de communication à divers niveaux. Lorsqu'elles seront elles-mêmes aussi propriétaires de certains médias privés, elles pourront faire la concurrence loyale face à d'autres médias publics ou privés envahis par des hommes (politiques). De la sorte, elles pourront appliquer une discrimination positive en recrutant le plus de femmes possible que les hommes, partant des compétences qu'elles témoignent et ainsi essayer d'équilibrer la proportion de représentativité homme-femme dans les médias à Kisangani.

#### **Références de lecture**

- [1]. Damas Esole Kesole, *Parité Femme-Homme dans les médias audiovisuels de Kisangani : analyse factorielle des inhibitions*, Thèse de doctorat inédite en Sociologie, Université de Kisangani, 2020.
- [2]. Loi n°15/013 du 1 août 2015 portant modalité d'application des droits de la femme et de la parité publiée dans, *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, n°16, du 15 août 2015.
- [3]. Chelo. B, *Femme et Homme : le vivre ensemble*, Ed. Butrad, Kinshasa, 2016.
- [4]. Fondation Konrad Adenauer, *La Participation politique des femmes en République Démocratique du Congo Une enquête auprès des femmes politiques congolaises de Kinshasa*, MÉDIASPAUL - Kinshasa – 2019. Disponible sur [www.kas.de](http://www.kas.de) « document », consulté le 12 octobre 2020.
- [5]. Fondation Hironnelle, *Médias: Le temps des femmes*, Rapport 2015 du Global Media Monitoring Project, N°3 juillet 2019. Disponible sur [www.hironnelle.org](http://www.hironnelle.org), consulté le 12 octobre 2020.

Carine CHELO KIZAI□. “ La place des femmes dans le débat politique à travers les médias à Kisangani en République Démocratique du Congo.” *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 22(10), 2020, pp. 14-19.